



La recherche publique sur les sciences et technologies de l'information et de la communication : une priorité nationale

Le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) a été déclaré comme un domaine stratégique par la France dès les années 90 et cette priorité a été renforcée lors des années 2000 avec la création au CNRS d'un département scientifique STIC et une augmentation significative des moyens consacrés à l'INRIA. Les STIC constituent par ailleurs une des trois priorités de la Stratégie nationale de recherche et d'innovation.

Au niveau du soutien financier, les financements publics pour les STIC ont augmenté entre 2007 et 2009 de 1,12 Md€ à 1,34 Md€ (soit +20%), ce qui représente 9 % des crédits affectés à la recherche. Trois organismes en cumulent près de la moitié (CEA : 216 M€, CNRS : 213 M€, INRIA 142 M€) tandis que 160 M€ sont alloués à la recherche universitaire.

En ce qui concerne l'Agence nationale de la recherche (ANR), la part des STIC dans les financements assurés par cette agence s'élève aux alentours de 150 M€/an, et représente près de 25% des appels à projets. Les appels à projets soutenus par l'ANR dans le domaine des STIC comprennent une proportion très importante de recherche partenariale (70%). Les financements alloués aux entreprises représentent pour leur part 26 % du total (alors que le taux moyen de l'ANR est d'environ 16%).

Au niveau des effectifs, on relève une importante augmentation dans tous les organismes et universités.

- Le CNRS a vu le nombre de ses personnels en STIC passer de 812 à 984 de 2005 à 2009, soit une augmentation de 17%. Le nombre d'ingénieurs et techniciens est passé de 809 à 873 sur la même période.
- Les effectifs de l'INRIA ont crû de 71%, passant de 755 personnes en 2000 à 1 291 personnes en 2008.
- Les universités ont vu leurs effectifs d'enseignants-chercheurs passer de 5 340 à 5 451 entre 2005 et 2009, après une forte croissance de 3900 à 5340 entre 2001 et 2005. Quant aux effectifs de personnels non enseignants, l'augmentation est beaucoup plus forte, passant de 584 en 2005 à 941 en 2009.
- L'institut Télécom a vu ses effectifs d'enseignants chercheurs croître de 400 personnes en 2000 à 625 personnes en 2009.

Parmi les autres mesures de soutien à la recherche en STIC, il faut souligner les instituts Carnot, dont 12 sur les 33 relèvent du secteur STIC : en 2009, leur budget s'élève à 25 M€, soit plus de 40% des moyens budgétaires attribués aux instituts Carnot.

